

Arrêté n° 2023-121

Portant fixation des horaires et lieux de retrait et d'enregistrement des procurations pour chaque composante dans le cadre de l'élection partielle des représentants au sein des conseils de composantes

- Vu** le Code de l'Éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Université ;
- Vu** l'arrêté électoral n° 2023-77 portant élection partielle des représentants des personnels au sein des conseils de composantes, et notamment son article 7 ;
- Vu** l'arrêté électoral n° 2023-80 portant élection partielle des représentants des usagers au sein des conseils de composantes, et notamment son article 7,

Arrête :

Article 1^{er} : Les lieux et horaires de retrait des procurations, ainsi que le personnel habilité à recueillir ces dernières, sont fixés par chaque composante, conformément au tableau suivant :

Composante	Nom - qualité de la personne référente pour le retrait et l'enregistrement des procurations	Horaires d'ouverture au public pour le retrait et l'enregistrement des procurations
IETL & IFS	Monsieur Hervé ROZIER (RAF IETL & IFS)	Bureau DEM.413a De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi De 9h00 à 12h00 : mercredi
SEG	Madame Nasiha ABADI (Assistante de direction et gestionnaire de communication événementielle)	Bureau CLI. 124 (1 ^{er} étage, bâtiment CLIO) De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : lundi, mardi, jeudi
IUT	Madame Valérie ROGER-UBEDA (RAF de l'IUT) Madame Patricia BONNET (assistante de direction)	- Bureau n° 1.009, du lundi au jeudi De 9h à 12h et de 14h à 17h (Madame ROGER-UBEDA) - Bureau n° 1.010, du lundi au jeudi De 8h à 12h et de 14h à 17h (Madame Patricia BONNET)
PSYCHO	Madame Béatrice MEZIERE (RAF PSYCHO)	Bureau H016, Bâtiment H, campus PDA

		Les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h et mercredis matins de 9h à 12h30, sauf du 11 au 14 avril 2023
SUAPS	Madame Céline MARTIN DE BOUDARD (RAF du SUAPS)	Bureau des sports PDA (MDE 132) Lundi : 13h30 - 16h30 Mardi : 9h30 - 12h30 Mercredi : 9h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30 Jeudi : 9h30 - 12h30
ASSP	Madame Sandrine DAVID (RAF de l'UFR ASSP)	Bureau H335, campus de PDA, bâtiment H, 3 ^{ème} étage. De 9h30 à 15h30 du 6 au 26 avril 2023 (à l'exception du 14 avril)
Temps & Territoires	Monsieur Patrick MELKA (RAF UFR TT)	BDR Bâtiment DEMETER - Bureau DEM.012 : madame Valérie LOBSTEIN du 6 au 11 avril et du 17 au 26 avril, du lundi au mercredi de 13h30 à 16h et vendredi de 9h à 12h PDA Bâtiment V. - Bureau V.237 : madame Laure OTTAVIANO du lundi au mardi et le jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h
CIEF	Madame Fatima FERREIRO CASILLAS (RAF CIEF)	Bureau CLI.023 Lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h
DROIT	Madame Béatrice PIOTROWICZ (responsable de pôle) ou Monsieur Florian CAROZZO en cas d'absence (RAF Droit)	Cli110 ou Cli115 du 6 au 26 avril 2023, de 10h à 12h et de 14h à 16h, du lundi au vendredi
LANGUES	Madame Fabienne TEPPATI (assistante de direction) Madame Brigitte BUCHÉ (gestionnaire des services enseignants)	Bureau ATH.170 bâtiment Athéna - campus BDR (lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) Bureau 0038 bâtiment O - campus PDA (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, sauf le vendredi après-midi) pour Madame BUCHÉ Du 11 au 14 avril inclus, les procurations se feront sur BDR, auprès de pour Madame Fabienne TEPPATI, bureau ATH.170, BDR, les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
LESLA	Isabelle GUINAND , ou Pascal CORNET : campus BDR	Toute la semaine, de 9h à 16h

	<p>(assistante de la direction d'UFR / bureau DEM.215a) ;</p> <p>Steve CHEVILLON, ou Florence CELLIER : campus PDA (réfèrent financier de l'UFR / bureau B.128) ;</p> <p>Aurélie RIBOT, ou Marion FONTENILLE : site Rachais (référente gestionnaires en scolarité Musique/Musicologie / bureau M.002) ;</p> <p>Marion ORLANDI, ou Patricia HOLYST : site du Vinatier (responsable administrative et directrice adjointe du CFMI / bureau de Marion ORLANDI)</p>	
ICOM	<p>Monsieur OBRIER Damien (RAF ICOM) Ou Madame Marina RANDRIAMIARISOA (Référente Financière)</p>	<p>Bureau D.209</p> <p>De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi</p>

Article 2 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux des composantes, ainsi que par la mise en ligne sur les sites Internet des composantes et de l'Université.

Article 3 : Les directeurs et directrices de composantes concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 6 avril 2023,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER